

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FONDATION DES ANCIENS DU CMR

TENUE LE 15 SEPTEMBRE 2007

AU VIEUX MESS

PRÉSENTS :

3621 - Y. Bégin
9889 - R. Benn
12944 - A. Durand
5148 - H. Gagné
H17090 – H. Ladouceur
4413 - A. Lecavalier
3718 - S. Morin
4381 - R. Moulton
11298 - N. Perreault
3995 - J. Plourde
4344 - S. Ross

ITEM		ACTION
I	<p><u>OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</u></p> <p>1. Le président remercie tout le monde d'être venu, surtout ceux de l'extérieur. Il n'y a pas de point extraordinaire en ce qui a trait à l'ordre du jour, seulement que nous avons obtenu une donation anonyme de \$10K nous permettant d'embaucher à raison de 2 jours/semaine, une secrétaire pour la fondation et le club. Cela coûtera environ \$15K/année. Johann Fréchette a débuté le 4 septembre 2007. La fondation devrait pouvoir assumer le solde de sa rémunération annuelle. Le président s'est également laissé dire par le président du Club des Anciens des CMCs, 12146 Pierre Ducharme, que la Fondation des Anciens de Kingston s'est engagée à nous verser une certaine somme entre \$5K et \$10K pour nous permettre de financer les opérations des activités et du musée.</p> <p>Troisièmement, depuis plusieurs années, sont entamées des discussions de rapprochement entre ce qui était le Club des Anciens du CMR St-Jean et le Club des Anciens des CMCs, (distinction entre les fondations et les clubs, qui ont toujours une mission plus sociale). Au niveau de ce rapprochement, cela n'affecte pas vraiment la Fondation du CMR St-Jean directement. Elle continue d'exister et il n'y a pas de concurrence directe entre les deux fondations pour l'instant. Quant au rapprochement entre ce qui était le Club des Anciens de St-Jean et le Club des Anciens actuel, le président a été informé que cela va bon train. Il est possible que l'annonce de la réouverture du CMR St-Jean ait des effets sur ce rapprochement. Il le pense, mais ne le sait pas. Cela fait vingt ans qu'il est impliqué avec la fondation et le club, et une des grandes difficultés de nos organisations est évidemment, de trouver de la main-d'œuvre pour soutenir H17090 Hélène Ladouceur à organiser des activités. C'est le grand problème, maintenir les listes d'adresses et les coordonnées à jour. Il ne pense pas que l'annonce de la réouverture du CMR St-Jean va changer la situation. Peut-être à long ou moyen terme, il y aura un impact en ayant plus de participation. Année après année, on voit toujours les mêmes visages aux activités.</p> <p>3621 Y. Bégin souligne qu'il est difficile de ramener ceux qui sont allés à Kingston.</p>	

	<p>2. 11296 N. Perreault souligne que la rédactrice de Veritas m'a interviewé et le sujet principal était la réouverture du CMR St-Jean et ses effets sur les anciens. Il lui a dit qu'à court terme, il ne voit pas vraiment de changement de cap et a souligné que l'annonce de la réouverture est un pas dans la bonne direction. Est-ce que cela le satisfait? Non. Il est rêveur et utopiste, mais il espère qu'un jour cela va progresser. On verra comment cela se traduira. Résumer le rapprochement entre les clubs (les anciens) l'aspect social n'affecte pas la Fondation des Anciens de St-Jean. Le président demande de nous en tenir à l'ordre du jour et si vous avez des questions, il y répondra.</p> <p>3. 4413 A. Lecavalier demande d'ajouter le sujet de la Corporation à l'item Varia afin de mettre les gens à jour.</p>	
II	<p><u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u></p> <p>4. 4413 A. Lecavalier propose et 3621 Y. Bégin seconde. ADOPTÉ</p>	
III	<p><u>PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 2006</u></p> <p>5. 3995 Jacques Plourde a lu et il lui semble correct. Concernant le plan d'affaires du musée article 17, il a compris que 9485 P. Daigle était responsable et lui-même une ressource. Il a fait parvenir à P. Daigle, le plan d'affaires du musée des arts populaires de Trois-Rivières comme modèle. et lui a suggéré une façon de procéder, mais n'en a plus entendu parlé. 11298 N. Perreault mentionne que 9485 P. Daigle a d'autres occupations et un emploi à Ottawa. Il lui en parlera pour voir s'il est toujours disponible en tant que responsable du comité du musée. C'est grâce à lui que le musée a vu le jour. Le président vérifiera avec lui et nous en informera.</p> <p>6. 3995 J. Plourde propose le procès-verbal, secondé par 3621 Y. Bégin. ADOPTÉ</p>	N. Perreault
IV	<p><u>ÉTATS FINANCIERS</u></p> <p>7. H17090 H. Ladouceur nous indique que malheureusement, le trésorier ne peut être des nôtres, mais qu'elle peut lui formuler vos questions, si vous en avez.</p> <p>8. H17090 H. Ladouceur parle du projet Varichon avec subventions gouvernementales. 11298 N. Perreault souligne que Varichon est un ancien professeur d'histoire qui met sur pied des projets d'exposition virtuelle accessibles par internet. Il réussit à vendre cela au Ministère de l'éducation et à avoir des subventions. On ne retire pas de grands avantages de cette collaboration, mais avec son aide et des jeunes, nous allons numériser la collection du musée. La majorité des subventions vient de Ressources Humaines Canada. Disponible à travers le musée virtuel du Canada. 3718 S. Morin suggère d'en faire la publicité aux anciens. C'est formidable une participation à l'environnement de la région. Cela valorise le musée qui a de la difficulté à se justifier uniquement avec les visites. 11298 N. Perreault - Excellente idée. Pris en note. 4413 A. Lecavalier souligne que ce serait un beau sujet pour le Veritas. 11298 N. Perreault demande le vote sur les états financiers. 3995 J. Plourde propose, secondé par 4413 A. Lecavalier.</p>	N. Perreault

ADOPTÉ	
V	<p><u>MODIFICATION AUX LETTRES PATENTES</u></p> <p>9. 11298 N. Perreault informe que pour confirmer les changements faits aux règlements, il a quelques exemplaires du règlement avec à distribuer. Étant donné que la Fondation est constituée en lettres patentes, il doit changer les lettres patentes ou demander des lettres additionnelles. Lecture du texte du changement de règlement (ci-joint). On a déjà voté là-dessus en 2004. Il doit le faire modifier. 3718 S. Morin propose la modification et 3995 J. Plourde seconde.ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	N. Perreault
VI	<p><u>MUSÉE FORT ST-JEAN</u></p> <p>10. 11298 N. Perreault indique que nous avons maintenant une employée à temps partiel, Johann Fréchette, grâce à la donation anonyme, indirectement on a eu la promesse de fonds de la Fondation des Anciens de Kingston. D'autres dons, sujets à confirmation d'ordre substantiel, à venir. Nos deux activités de levée de fonds sont le souper et le golf bénéfice. L'an dernier, on avait 60 personnes pour Michael Ignatieff, orateur hors pair, qui est parti de Toronto pour venir nous voir. À cet égard, si vous connaissez des retraités intéressés à nous aider avec l'organisation des événements, il faut nous en informer. C'est maintenant plus difficile pour H17090 H. Ladouceur, considérant la distance. Il passe le mot. Le projet principal est le musée. Ce serait bienvenu, tant dans l'organisation des événements que dans le CA.</p> <p>11. H 17090 H. Ladouceur donne un compte rendu de la dernière année.</p>	
VII	<p><u>ÉLECTION DES MEMBRES</u></p> <p>12. 11298 N. Perreault signale que 7886 P. Dufault nous a informé qu'il n'est plus disponible sur le CA. Voir la liste pour les noms. Vote – 12944 A. Durand et 3718 S. Morin. Serge Morin habite Montréal et est disponible sur appel. Mais il aimerait que les plus jeunes prennent le flambeau. ADOPTÉ</p>	
VIII	<p><u>VARIA</u></p> <p>13. 11298 N. Perreault demande à 4413 A. Lecavalier de nous parler de la Corporation. Les anciens ont un siège sur le CA de la Corporation du Fort St-Jean qui gère le site du Campus en vertu du bail avec le MDN.</p> <p>14. 4413 A. Lecavalier nous mentionne qu'on est impliqué indirectement sur le site avec les élèves officiers. De nombreux anciens ont entendu le Cmdt, le Lcol Chevarie, annoncer dans sa présentation qu'il est exact, c'est l'image de ce qui se passe avec le MDN. Le MDN loue le site et fonctionne sur le site en vertu d'une entente avec le TPSGC, bail de 25 ans. Deux contrats dirigés conclus avec le TPSGC sur 5 ans. Le deuxième contrat dirigé (sans appel d'offre) a été prolongé jusqu'en janvier 2008. Lors de l'annonce de la réouverture, les ministres n'ont pas fait allusion à la répercussion sur les contrats. En principe, le gouvernement devait accorder un autre contrat dirigé pour terminer le bail de</p>	

25 ans. Mais maintenant, on se fait demander pourquoi la Corporation devrait avoir un contrat dirigé alors qu'il y a d'autres fournisseurs. Donc ce qu'on entend, c'est que le gouvernement pourrait confier au 5^e GSS, comme la garnison, la gestion du campus et donner, eux-mêmes, les contrats ou aller en soumission. La population locale se ressaisit devant ce phénomène pour discuter de la stratégie à suivre, et comment procéder dans l'éventualité d'une réaction politique. Les gouvernements sont en peine, car s'ils veulent être élus dans le comté, ils doivent respecter les règles gouvernementales d'attribution de contrats. On nous a parlé d'une compagnie formée par des officiers supérieurs qui gèrent Mayford et Alert. Aspect politique dans tout cela. Quatre-vingt pourcent du budget vient de l'allocation des services au MDN. À travers la commercialisation (SQ, GRC, Chambre des communes, Alouettes, Hockey Canada, etc.), on a les autres revenus. Domisa est le seul indépendant pour le pavillon des sports. Présentement, 4413 A. Lecavalier siège sur ce CA. 9485 P. Daigle lui a demandé de le remplacer en tant que président de l'Escarde St-Jean sur ce comité. Il n'y tient pas plus que ça, on peut le remplacer.

15. 12944 A. Durand demande s'il y a eu des questions concernant la dédicace du Drill Hall. 4413 A. Lecavalier répond que non, pas vraiment. 12944 A. Durand ajoute que des démarches ont été entreprises par le Corps des cadets pour que le Drill Hall soit dédicacé au nom de Marc Pouliot, cadet à St-Jean, COMA au CMR, et il a proposé que le club les aide. Les 2 fondations et le club, on peut aider pour la plaque. La corporation de cadets aurait une bourse pour le meilleur cadet, représentant les valeurs de M. Pouliot.

16. 4413 A. Lecavalier mentionne que le sujet n'est pas venu à la table du CA. 12944 A. Durand trouve que c'est une aberration qu'un ancien qui est sur leur CA n'ait pas été mis au courant.

17. 3718 S. Morin remarque qu'on a, semble-t-il, une organisation présidée par 12046 P. Ducharme qui représente, et cela l'étonne qu'on n'identifie pas un représentant sur notre CA provenant de l'organisation du Club des Anciens. Avec le rapprochement, on dirait qu'il n'y a pas de liaison qui se fait entre les deux. On devrait les intéresser si l'on veut qu'ils reviennent et leur mentionner qu'on a une fonction ici. Avec le potentiel de la petite ouverture qui s'est faite, et le prolongement des cours au niveau des cegeps, cela pourrait peut-être être une bonne chose que quelqu'un fasse la navette entre le Club des Anciens et la Fondation. 11298 N. Perreault répond qu'il faut mentionner que 12046 P. Ducharme, président du Club des CMCs, a beaucoup travaillé pour faire ce rapprochement. On a eu une réunion à l'automne au Sénat, avec 12944 A. Durand et 9485 P. Daigle, pour faire concrétiser le rapprochement. Il ne sait pas où nous en sommes rendus, beaucoup de progrès, mais la façon dont Kingston fonctionne, il y a un conseil général et un conseil exécutif composés de seulement quelques membres. Avec la gouverne de 12046 P. Ducharme, l'idée était de créer un chapitre spécial St-Jean des anciens des CMCs qui, contrairement aux autres chapitres, a en ce moment, un siège sur le conseil alors que tous les autres chapitres sont représentés au conseil général. C'est un peu à cause de lui-même, les anciens et la fondation; il y a communication, mais

	<p>il a toujours insisté que le volet fondation philanthropique soit distinct de l'organisation des anciens comme tel. 3718 S. Morin approuve à 100%. Il ajoute qu'il a démarré le premier comité de rapprochement en 1962, il a participé à trois comités de rapprochement. Vous arrivez avec un quatrième. Il ne porte pas de jugement, mais aimerait voir qu'il y ait quand même beaucoup de membres du grand club qui sont aussi des membres du Club de St-Jean. Il trouve que ce ne serait pas mauvais de garder une liaison étroite avec ces membres-là. Étant donné le potentiel qu'offre la réouverture à St-Jean.</p> <p>18. 11298 N. Perreault souligne que 3718 S. Morin a tout à fait raison. Avec 12944 A. Durand, le véhicule est là pour relancer parmi les anciens, et regrouper un peu plus les anciens dispersés suite à la fermeture. Ce qui nous manque ce sont des "bodies", des gens. Évidemment, avec son expérience, ce n'est pas facile à trouver. On a le support du Club des Anciens des CMCs et 11298 N. Perreault connaît le prochain président, une personne extraordinaire. On a le soutien du Club des CMCs, c'est certain. Avec la réouverture, le soutien du grand club, il a vu des communications internet avec sa classe en quelques jours, avec l'Afrique, l'Afghanistan, etc. Si on peut mettre à jour nos banques de données au niveau internet tout devrait bien fonctionner. Il lance un appel, ça nous prend du monde pour nous aider à faire de ce super chapitre de St-Jean, une entité vigoureuse et active. Il est content que cela ait été souligné.</p> <p>19. 3718 S. Morin propose un vote de remerciement à tous les membres qui continuent à chaque année, 11298 N. Perreault, H17090 H. Ladouceur depuis toujours, et tous les autres bons vieux visages qu'il voit. Il voudrait, étant donné qu'il est le seul membre non-exécutif, formuler un vote de remerciement au nom de tous. Ce travail est très apprécié.ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>20. 3993 J. Plourde demande s'il y a des secrétaires de classe. H17090 H. Ladouceur parle des secrétaires, des listes envoyées, etc.</p> <p>21. 9889 R. Benn fait un commentaire à l'effet que le procès-verbal est très bien fait, très détaillé et qu'il aimerait pouvoir le lire d'avance. 11298 N. Perreault souligne qu'on peut l'ajouter sur le site web, à l'avenir.</p>	<p>Tous</p> <p>H. Ladouceur</p>
IX	<p><u>AJOURNEMENT</u></p> <p>22. 9889 R. Benn propose la levée de l'assemblée, 3718 S. Morin seconde. ADOPTÉ L'assemblée est levée à 14h15.</p>	

Hélène Ladouceur
Secrétaire exécutive